

Espaces commerciaux et micro-nationalismes en Afrique de l'Ouest (1956-2009) : les cas du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire

TRAORE Bakary*

Résumé

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont deux pays de l'Afrique de l'Ouest dont les destins sont liés par l'histoire et la géographie. Mais les micro-nationalismes dans lesquels ils se trouvent aujourd'hui ne leur permettent pas la création d'un espace économique dynamique et viable. Bien pire, ceux-ci se révèlent nuisibles à leur propre cohésion interne, du fait des crises qui les fragilisent (guerres de frontières, crises religieuses à relent xénophobe, crises identitaires). Aussi est-il apparu opportun de remonter le cours de l'histoire en montrant le commerce mandingue dont l'existence a permis la construction d'un des plus importants espaces commerciaux en Afrique subsaharienne et l'intégration sociale, économique et culturelle des peuples. Cet article comprend trois parties. La première porte sur le commerce mandé. La deuxième traite de Bobo-Dioulasso, une métropole commerciale au Burkina Faso en proie aux séquelles du micro-nationalisme. Enfin, la troisième se rapporte à la Côte d'Ivoire, un pôle économique en Afrique de l'Ouest douloureusement ébranlé par les crises identitaires.

Mots-clés : Espaces commerciaux, identité, intégration, fédéralisme, mondialisation, micro-nationalisme, luttes politiques.

Abstract

Burkina Faso and Ivory Coast are both countries of West Africa whose destinies are linked by history and geography. But micro nationalism in which they are now do not allow them to proceed with the creation of a dynamic and viable economic space. Much worse, they prove harmful to their own internal cohesion, because of the crises that weaken them (border wars, religious crises in xenophobic whiff, identity crises). It is therefore appropriate to go back in history, showing the vitality of Mande trade whose existence has allowed the construction of one of the largest commercial spaces in sub-Saharan Africa, as well as social, economic and cultural integration of peoples. This article has three parts. The first deals with trade mended. The second is concerned with Bobo-Dioulasso, a major trade center in Burkina Faso in prey to the effects of micro-nationalism. Finally the third refers to the Ivory Coast, an economic hub in West Africa sorely shaken by the identity crisis.

Keywords: Commercial space, identity, globalization, federalism, micro nationalism, political struggle.

Introduction

La quête des Etats-Unis d'Afrique est un projet panafricaniste pour lequel se sont battus des générations successives d'intellectuels et de politiques du continent et de la diaspora. En parler aujourd'hui consiste non seulement à se nourrir du souvenir de ces générations mais aussi et surtout à méditer sur la situation actuelle du

* Chargé de recherche, I.N.S.S./C.N.R.S.T., Ouagadougou (Burkina Faso).

continent (sa place et son rôle dans le monde, les difficultés anciennes et nouvelles auxquelles il est confronté, les solutions éventuelles pour y faire face). Dans ce champ de préoccupations, il nous a paru opportun, quoique délicat, de nous intéresser au commerce africain, celui-ci étant le socle même de l'intégration africaine et partant de la création des Etats-Unis d'Afrique. Sans échanges entre les différentes parties du continent, tous les efforts en faveur de la réalisation de ce rêve panafricaniste resteront vains. Il n'y aura jamais d'intégration des peuples tant que ceux-ci ne seront pas liés par des intérêts économiques. « Là où il y a l'intérêt, là aussi se trouve la piété », disait Epictète¹. Or malheureusement aujourd'hui, le commerce interafricain est insignifiant : la plupart des échanges du Continent se font avec l'extérieur, encore que ceux-ci sont faibles par rapport au volume du commerce mondial. Sans qu'il s'agisse de tourner le dos au commerce mondial, l'alternative réside, à notre sens, dans le développement des échanges économiques interafricains.

Mais l'Afrique a-t-elle jamais connu, dans le passé, un commerce intérieur dynamique ? Si oui pourquoi ce commerce se trouve-t-il aujourd'hui limité ? Quelles sont les difficultés qui se posent à lui ?

Répondre de façon satisfaisante à ces interrogations dépasse les compétences de l'historien. Cependant, le regard de l'historien s'impose tout simplement parce que l'histoire, en tant que savoir, connaissance des faits vécus, permet d'établir un pont entre les différents moments (hier, aujourd'hui et demain) de l'histoire, comme aventure humaine inscrite dans la longue durée, de prendre conscience de soi-même et de se projeter dans un avenir désirable et crédible. Nous avons choisi de centrer notre réflexion aussi bien dans l'espace (le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire) que dans la durée (de 1946 à 2009) pour des raisons de commodité. En effet, ces deux pays qui appartiennent à des zones climatiques et écologiques différentes sont pourtant liés par l'histoire et la géographie. La période 1946-2012 est significative à cause de ses deux dates : 1946 est l'année de l'implantation du R.D.A. à Bobo-Dioulasso, marquant la naissance d'un nationalisme de libération en Haute-Volta et unissant une multitude de peuples, au-delà de leurs différences. Le problème mais aussi l'intérêt est que ce nationalisme intégrateur des peuples qui a été mis en échec par la politique de division de la Métropole coloniale trouve toute son actualité aujourd'hui où les économies des grandes puissances se restructurent, se mondialisent pour devenir plus dynamiques, plus englobantes, plus dévorantes. Face à cette mondialisation, l'Afrique ne doit pas rester un simple témoin passif, un spectateur de cet important mouvement historique de l'humanité. La trame chronologique ainsi définie ne nous interdit pas cependant de regarder plus loin dans le passé en rendant compte de ce que fut le commerce mandingue.

Il ne s'agit pas pour nous de chercher à égratigner qui que ce soit, encore moins de jeter la pierre à qui que ce soit. Les deux pays qui sont au cœur de notre propos n'ont pas le monopole du micro nationalisme. Mais en nous proposant d'évoquer

¹ Epictète, Manuel, traduction revue et commentaire, notes, annexes, biographie, bibliographie et glossaire par Lhoste-Navarre, Martine, Ed. Bordas, Paris 1987, p. 22.

les expériences vécues par ces pays, nous voudrions contribuer à une prise de conscience sur les méfaits du micro nationalisme en Afrique de l'Ouest et sur la nécessité de travailler encore davantage dans le sens de l'intégration régionale. Ce travail, qui nécessite des recherches plus approfondies, a été possible, d'abord grâce à notre connaissance du milieu : Burkinabé d'origine, nous sommes né en Côte d'Ivoire où nous avons fait nos études primaires et secondaires. Il a été aussi possible grâce aux recherches que nous avons effectuées sur le terrain et dans les archives, et aux travaux scientifiques que nous avons consultés.

Il comprend trois parties. La première donne un aperçu sur le commerce mandingue. La seconde montre le monde marchand au Burkina Faso au moment des regroupements sous-régionaux dictés par l'après colonisation. La troisième nous amène en Côte d'Ivoire, un pays au destin lié à celui du Burkina Faso, où les avatars de la mondialisation imposent un renouveau nationaliste.

A. Le commerce mandingue, une construction historique

Le commerce mandingue a donné naissance à un des plus importants espaces commerciaux en Afrique qui s'étend du littoral sénégalais, à l'Ouest, au bassin de la Volta, à l'Est, et du moyen Niger, au nord, aux savanes méridionales ivoiriennes. Cet espace est le fruit d'une construction historique dans laquelle on peut distinguer deux périodes : la période précoloniale et la période coloniale.

Le commerce mandingue pendant la période précoloniale

Ce commerce mandingue est intimement lié au commerce transsaharien dont il constitue le prolongement en Afrique de l'Ouest subsaharienne. Cette connexion est si forte que certains pensent que le nom *jula* servant aujourd'hui à désigner le commerçant aurait une origine arabe. Toujours est-il que l'existence de relations entre marchands arabo-musulmans et négociants noirs est attestée dès le XI^e siècle. Connus dans la littérature musulmane sous la désignation de *Wangara*, ces commerçants noirs s'étaient rendus si célèbres dans l'approvisionnement en or des terminus des routes transsahariennes que leur nom était devenu synonyme de ce métal précieux ou parfois même servait à désigner les pays de l'or. En effet, ils étaient les seuls à pouvoir se rendre aux mines d'or dont les emplacements, situés à plusieurs semaines de marche des ports sahéliens, étaient ignorés de leurs partenaires nord-africains. Principal article recherché par le monde méditerranéen, l'or a été un véritable moteur du commerce soudanais : le sel, les tissus, les noix de kola, les chevaux, les vaisselles... étaient autant de marchandises qui empruntaient les mêmes routes que ce métal précieux ; cela est particulièrement vrai pour la kola dont les régions productrices sont aussi celles où se trouvent les mines d'or. La distribution de ces articles a été à l'origine de la création de vastes espaces politico-économiques (Ghana, Mali et Sonrhay). De l'empire du Mali, entité politique à laquelle se réfèrent particulièrement les Jula dans leurs expressions d'identité, l'auteur du *Tarikh as-fattash* écrit :

« On dit que le Mali renferme environ quatre cents villes et que son sol est d'une extrême richesse. Parmi les royaumes des souverains du monde, il n'y a que la Syrie qui soit un plus beau pays. Ses habitants sont riches et vivent largement ; il suffit, pour s'en rendre compte, de citer les mines d'or et les plantations de goûro qu'on y trouve et dont les pareilles ne se rencontrent pas dans tout le Tékrou, sauf au pays de Bergo.

*Le pouvoir de l'empereur s'étendait autrefois du Bitou jusqu'au Fankasso et de Kaniaga jusqu'au Fankasso et de Kaniaga jusqu'au Singuilo, y compris le Foûta et le pays de Diâra, ainsi que les Arabes qui s'y trouvent ».*²

Ces témoignages de l'auteur du *Tarikh al Fattash* sont confirmés par les auteurs portugais. En effet, à la fin du XV^e siècle, lorsque les Portugais, à la recherche de l'or, débarquent sur les côtes atlantiques, ils font la connaissance de commerçants noirs se réclamant de « Mandinguas », c'est-à-dire de ressortissants du Mandé (Mali). Ceux qu'ils rencontrent au comptoir de Sao Jorge Da Mina (Saint George de la Mine, dite encore El-Mina), affirment avoir comme patrie Bégho (Wilks, I, 1982 : pp. 333-349) important centre commercial dans le Nord du Ghana actuel. Or, ce centre est situé à plusieurs centaines de kilomètres à l'est du berceau du Mali. A la même époque, d'autres voyageurs portugais signalent la présence de ces mêmes commerçants mandingues sur les côtes sénégalaises. De ces côtes, au début du XVI^e siècle, il est rapporté à Valentim Fernandès que les « Ungaros », c'est-à-dire les Wangara (les mêmes Mandinguas) font la navette entre Djenné, un des terminus des routes transsahariennes, et les mines d'or (Cenival, P de et Monod, T : 1982, pp. 432-433). L'espace parcouru par ces marchands est assurément immense : il s'étend à l'est au-delà même de Bégho puisqu'on rencontre jusqu'aux pays haoussa des lignages qui portent des patronymes qui rappellent ceux de certaines grandes familles marchandes mandingues telles que celles des Cissé, des Coulibaly, des Dao, des Fofana, des Kamaghaté et surtout des Touré.

Dans les pays qui constituent aujourd'hui le Burkina Faso, leur présence qui remonte au plus tard au XV^e siècle s'est manifestée par l'organisation de voies de commerce, la création de marchés et surtout par la formation de catégories socioprofessionnelles, telles que les Jula, les Bobo-Jula, les Dagari-Jula, les Marka/Dafing, les Marka/Bolon et les Yarsé. Les échanges entre ces groupes et les populations d'accueil ou voisines ne se sont pas limités au seul plan économique : ils se sont étendus au plan social et culturel, ainsi qu'en témoignent les noms Bobo-Jula (Jula des Bobo), Dagari-Jula (Jula des Dagara), Yarsé (commerçants des Moose).

Sur un espace aussi étendu, il importait de tisser des réseaux commerciaux le long des routes. Les grands centres, qui constituaient des sortes de nœuds, abritaient un nombre important de lignages marchands. C'est ainsi que s'agissant de Bégho par exemple, l'on cite ceux de Bamba, de Coulibaly, de Diabagaté, de Kamaghaté, de Kamara, de Ouattara, de Timité, de Traoré, pour ne parler que des plus connus.

² KATI, M., *Tarikh al-Fattash*, p 67.

A Kong, autre centre commercial dont l'expansion aux XVIII^e et XIX^e siècles a donné lieu à la création d'un espace politico-commercial entre Djenné et les pays producteurs de kola akan, leur nombre s'élèverait jusqu'à la centaine. En tout cas, on y retrouve des représentants de toutes les familles ci-dessus évoquées. On retrouve ainsi, du littoral sénégalais au pays haoussa³ en passant par le Mandé et les bassins des Volta, les mêmes lignages marchands dispersés le long des axes de commerce. C'est donc un véritable système de parenté transethnique et transterritorial qui est développé le long des routes de commerce et qui assure la libre circulation des biens et des personnes. L'intégration économique passait d'abord par l'intégration sociale, très perceptible à travers la diffusion des patronymes mandingues. Cette intégration sociale était d'une telle importance que même les autres catégories socio-professionnelles (forgerons, cultivateurs...), du moins celles qui participaient aux échanges, n'y échappaient pas. En effet, on retrouvait chez ces catégories les mêmes patronymes, en témoignage des relations de parenté classificatoire qui s'étaient établies entre leurs lignages et ceux des marchands en activité sur leur territoire. En vertu de cette parenté, tout voyageur arrivant dans une localité était conduit dans une famille qui partageait le même patronyme que lui ou dont le patronyme était apparenté au sien. Ainsi, un Traoré était-il accueilli par des Traoré ou, lorsqu'il n'y avait pas de Traoré, était conduit chez des Dembélé, ces derniers étant considérés comme issus des Traoré⁴. Il pouvait être aussi conduit chez des Koné ou des Diarra, les porteurs de ces deux patronymes étant liés aux Traoré par la parenté à plaisanterie. Or cette dernière parenté jouait un rôle social très important dans la mesure où elle excluait tout esprit de haine, de violence, de trahison, et participait au maintien de la paix et à la gestion des conflits. Sa pratique était si courante que presque chaque lignage, dans l'espace culturel mandingue, était lié à au moins un autre lignage. Il est merveilleux de voir avec quelle facilité et quel enthousiasme un ressortissant d'un pays de l'Afrique de l'Ouest peut se découvrir des parents à plaisanterie dans chacun des pays faisant partie de l'espace culturel mandingue (Mali, Guinée, Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée-Bissau, Sierra-Léone, Libéria, Côte d'Ivoire). Cette possibilité est d'autant plus grande que dans chaque pays, on rencontre une palette très fournie de patronymes mandingues. Ces noms sont plus que des passeports car, en plus de l'identification et de la libre circulation des personnes qu'ils permettent, ils assurent à leurs

³ L'extension des réseaux marchands mandingues au pays haoussa est attestée par l'existence dans ce pays de lignages portant les patronymes Touré, Cissé, Fofana, Kamaghaté... Lamine Sanney lie la présence de ces lignages au pèlerinage de al-Hajj Salim Suwaré, un célèbre lettré-musulman dont on dit avoir introduit en Afrique de l'Ouest le *Tafsir al-Jalalayn* dans l'enseignement coranique et surtout avoir organisé la communauté musulmane de Diakhaba, les Diakhanké. SANNEY, L., "The origins of clericalism in West Africa", in *Journal Of African History*, vol. XVII (1), 1976.

⁴ Les équivalences entre patronymes dépendent des lieux où l'on se trouve. C'est ainsi que chez les Bolon dans la province actuelle du Kéné Dougou (Ouest du Burkina Faso), le nom Tanou est présenté comme un équivalent de Traoré. C'est également de la même manière que chez les *Dagari-Jula*, dans la région de Wa (Nord-Ouest du Ghana), une équivalence est établie entre Tégara et Traoré. Les Traoré étant considérés comme une des vieilles aristocraties guerrières du Mali, on en est arrivé à établir une équivalence entre leur nom et ceux des autres aristocraties guerrières hors du Mandé. Chez les Moose, tous les porteurs du nom Ouédraogo sont considérés comme des Traoré, chez les Peul, ce sont les Diallo, et chez les Wolof, ce seraient les Diouf ou les Diop. Le champ d'équivalence est vaste et dépend des relations sociales qu'imposent les intérêts politiques ou économiques.

porteurs des facilités d'hébergement et d'intégration sociale. La parenté sociale s'étendait au-delà du milieu marchand pour s'étendre aux *jatigi* (hôtes) des commerçants. En raison de ces liens d'hospitalité, ceux-ci adoptaient le *jamu* (patronyme) des Jula qu'ils hébergeaient ou établissaient une équivalence entre leurs *jamu* locaux et des *jamu* mandingues. Il est significatif que les Lobi sur lesquels pèsent des représentations mentales d'inhospitalité ont établis des équivalences, variables en fonction des localités, entre leurs noms et des noms mandingues (Coulibaly, Sanogo, Traoré, Watara).

A ce puissant outil d'intégration qu'est la parenté vient s'ajouter la langue. En effet, le mandingue sert de langue véhiculaire entre la plupart des populations dont les pays se trouvent traversés par les routes de commerce. Si le Haoussa vient en tête par le nombre de ses locuteurs, le mandingue domine quant à lui par le nombre d'ethnies l'utilisant comme langue de communication et par l'immensité de son aire d'expression : ce sont des centaines d'ethnies disséminées dans une dizaine de pays couvrant des milliers de kilomètres carré qui parlent, en plus de leur langue maternelle, cette langue sous des dialectes diverses. Le *jula*, un de ces dialectes les plus répandus, est parlé surtout en Côte d'Ivoire, mais aussi au Burkina Faso et au Mali par des millions de personnes. Dans ces pays, notamment dans les régions où s'est exercée l'hégémonie politico-commerciale de Kong aux XVIII^e et XIX^e siècles, il a permis le brassage d'individus d'origines ethniques et géographiques diverses⁵. Ce brassage s'étant effectué dans un système politique et commercial, il en est résulté un certain sentiment ethnique, sinon aristocratique entretenu par la nostalgie de la splendeur de Kong. Malheureusement, cette intégration régionale, construite aux prix de durs labeurs, pendant des siècles, est mise à rude épreuve par les micro-nationalismes.

La recomposition des réseaux marchands pendant la période coloniale

Si la colonisation française a été une épreuve pour le commerce mandingue dans la zone qui nous occupe (abolition de l'esclavage, instauration d'une police musulmane, destruction du système politico-commercial de Kong...), il ne reste pas moins qu'elle a permis, par les transformations politiques, économiques et urbaines, la redynamisation du commerce mandé.

Sur le plan politique, la présence coloniale française s'est manifestée par la réorganisation des pays conquis. En Afrique de l'Ouest, tous les pays conquis par la France furent regroupés en un seul ensemble connu sous le nom d'A.O.F. (Afrique Occidentale Française). L'A.O.F se caractérisait par un centralisme administratif qui n'était pas étranger au système napoléonien. Il comprenait neuf colonies : la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée-Conakry, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Dahomey, la Haute-Volta, le Niger et le Mali. Cet ensemble était divisé en colonies par des frontières artificielles dont les tracés n'étaient toujours pas évidents mais qui permettaient tout de même

⁵ TRAORE, B, Histoire d'un groupe marchand : les *Jula* du Burkina Faso, Thèse pour le Doctorat unique, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1996, t.I, p... ?

délimiter des aires de commandement. Ces colonies étaient divisées en cercles, subdivisées à leur tour en cantons. Les chefs de canton, généralement perçus comme des chefs de « tribus », étaient placés sous l'autorité des commandants de cercle. Ceux-ci obéissaient à leur tour au gouverneur de colonie. Les gouverneurs de colonies, encore appelés lieutenants-gouverneurs, étaient coiffés par les gouverneurs généraux (ceux de l'A.O.F. et de l'A.E.F.)⁶. Les gouverneurs généraux étaient sous la tutelle du ministre des colonies ou de la France d'Outre-Mer (F.O.M.). Le ministre répondait aux instructions du président de la république française.

L'esprit de centralisme présent dans ce découpage territorial s'opposait, à l'origine, à toute idée de nationalisme. A quelque colonie à laquelle elles appartenaient, les populations étaient d'abord des sujets, puis citoyens français. S'il est difficile de nier l'existence de nationalisme en Afrique de l'Ouest avant 1956, date de l'adoption de la loi-cadre préconisant la balkanisation du continent, il est cependant évident qu'avant cette date certains faits permettaient de relativiser l'importance de ce sentiment d'appartenance. En effet, les fonctionnaires sont mutés dans les différentes colonies de l'A.O.F. sans tenir compte de leurs origines ethniques ou géographiques.

Sur le plan économique et social, la libre circulation des biens et des personnes est assurée, même si les contrôles douaniers, notamment aux lieux de passage entre deux territoires relevant de deux tutelles coloniales différentes, sont durement ressentis par les commerçants. Les réseaux marchands sont renforcés par le développement des voies de communication et l'urbanisation. L'économie est articulée dans le sens d'une certaine intégration régionale : chaque région est spécialisée dans une production donnée en fonction des conditions naturelles et des besoins de la métropole ; le Sénégal l'est dans l'arachide et l'huile, le Soudan français dans le riz et le poisson fumé, la Côte d'Ivoire dans le café et le cacao, le Dahomey dans le palmier à l'huile... Des villes sont nées et sont devenues désormais les nouveaux centres économiques où s'effectuent, en plus du commerce, d'importants brassages de populations

Au total, si l'A.O.F. ne ressemble qu'à une méga-province de l'empire colonial français, dont témoigne d'ailleurs si bien le vocabulaire politique par l'expression de Territoire d'Outre-Mer, et est privée de toute souveraineté politique – elle est à la merci de la métropole qui lui dicte ses volontés – elle reste tout de même un espace d'intégration économique et sociale qui a permis aux commerçants mandingues d'étendre leurs activités et leurs réseaux au-delà des pays de savane. En effet, à la faveur de l'économie coloniale, les forêts ivoiriennes sont devenues des pôles économiques et des laboratoires de recomposition sociale.

B. Bobo-Dioulasso, une métropole commerciale à l'épreuve du micro-nationalisme

Le micro-nationalisme en Afrique de l'Ouest, sous sa forme actuelle, est une création coloniale. Aussi, pour l'appréhender, convient-il de donner un bref aperçu du

⁶ S'agissant de l'A.O.F., sa capitale était à Dakar.

nationalisme.

Le nationalisme est un phénomène politique dont il est difficile de dire la date exacte d'apparition mais qui a connu un essor à la faveur de la révolution industrielle en Europe occidentale. Né à partir des Etats-nations, il a été porté par l'économie qui avait besoin d'un espace vital (recherche de débouchés pour les produits manufacturés et de matières premières pour les nations industrialisées). Dans cet élan, il s'est nourri d'idéologie colonialiste, impérialiste. La colonisation de l'Afrique de l'Ouest par les puissances européennes (France et Angleterre notamment) procède de ce type de nationalisme. Il s'agit là d'un nationalisme conquérant.

Selon les époques et les espaces, le nationalisme a revêtu des formes particulières. Ainsi, au nationalisme conquérant, expansif, impérialiste, on peut opposer un nationalisme défensif, anti-impérialiste, anti-colonialiste. C'est ce nationalisme qui, après la Deuxième Guerre Mondiale, va prendre naissance un peu partout dans le monde (Amérique, Empire ottoman...) et surtout dans les colonies européennes en Afrique. Ce nationalisme était porté par des partis politiques dont l'idéal était de mettre fin à la domination coloniale et de permettre aux peuples colonisés de reconquérir leur dignité. La Haute-Volta comme tous les autres territoires de l'Afrique de l'Ouest a été le théâtre de ce nationalisme porté principalement par le R.D.A. (Rassemblement Démocratique Africain).

Mais le nationalisme peut aussi naître de hantise, de peur, de préoccupations économiques ethniques, religieuses ou idéologiques.... La reconstitution de la colonie de Haute-Volta qui a été l'affaire de la chefferie *moaga*, aidée par la Mission catholique, se situe dans ce champ de compréhension.

Ces trois types de nationalisme ont été en œuvre au Burkina Faso où ils ont donné lieu tantôt à des affrontements, tantôt à des alliances. Nationalisme conquérant par la présence coloniale de la France en Haute-Volta et la transformation des populations en sujets, puis citoyens français. Nationalisme de libération et d'intégration des peuples par les luttes d'émancipation politiques portées par le R.D.A. Nationalisme irrédentiste par le combat pour la reconstitution de la colonie de Haute-Volta, menée par les chefs *moose*. Ces affrontements (R.D.A. contre Administration coloniale, U.V/P.S.E.M.A. contre R.D.A., Anti-fédéralistes contre Fédéralistes) et ces alliances (U.V. et Administration coloniale, P.S.E.M.A. et R.D.A.), faites au gré des circonstances, confèrent au micro-nationalisme burkinabé une identité assez particulière.

L'épreuve du régionalisme

Les conquêtes des pays du Burkina Faso actuel qui se sont achevées en 1897 ont donné lieu à la colonisation proprement dite. Celle-ci a nécessité la réorganisation des territoires conquis. Jusqu'en 1919, la colonie de Haute-Volta n'existait pas encore. En effet, les territoires qui vont le constituer étaient rattachés à la colonie du Haut-Sénégal-Niger. C'est seulement en 1919, qu'à la suite de difficultés administratives liées essentiellement à l'immensité du territoire, la colonie est créée. Ouagadougou,

déjà chef-lieu d'un cercle relativement peuplé (le cercle du Mossi), en devient la capitale. Mais en 1932, pour des raisons économiques, la colonie est démantelée au profit des colonies voisines du Niger, du Soudan français et de la Côte d'Ivoire. En 1937, le gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire entreprend une politique de réorganisation administrative. Celle-ci donne naissance à la Haute-Côte d'Ivoire, région administrative dont le ressort territorial couvre les anciens cercles de la colonie de Haute-Volta rattachés à la colonie de Côte d'Ivoire. Pendant cette période de restructuration où les intérêts coloniaux ne se représentent d'autres enjeux en Haute-Volta que la transformation de celle-ci en réservoir de main d'œuvre au profit de grands chantiers (l'Office du Niger au Soudan, l'économie de plantation en Basse Côte d'Ivoire, constructions de chemins de fer Abidjan-Niger et Dakar-Niger), les populations subissent une exploitation atroce. Les services administratifs sont délocalisés vers la Côte d'Ivoire. Voyant leurs pays dans une position périphérique par rapport aux nouveaux pôles économiques et politiques de la colonisation française, les chefs moose ont dû en ressentir de la frustration. En plus de ces chefs, il y a les Missionnaires catholiques. En effet, installés dans le pays à la faveur de la colonisation et rêvant d'en faire la « fille aînée » de l'Église en Afrique de l'Ouest, ceux-ci ne sont pas moins préoccupés par le sort que subit leur terre d'accueil. Aussi, dès 1941, en pleine deuxième guerre mondiale, le *Moog-Naaba Kom II* se lance-t-il dans une revendication pour reconstitution de la colonie de Haute-Volta⁷. Ce combat sera couronné de succès en 1947, à la faveur de l'avènement au pouvoir en Métropole (France) du M.R.P., parti politique d'obédience chrétienne démocrate⁸.

Cette reconstitution de la colonie qui constitue aujourd'hui un des repères de la construction de la nation n'est pas moins chargée de régionalisme. Un régionalisme qui va peser lourdement sur le destin de Bobo-Dioulasso, métropole économique du pays. En effet, la ville a été le lieu de cristallisation de la résistance que les peuples de l'Ouest ont opposée à cette reconstitution de la colonie, dans laquelle le rôle des Moog-Nanaamse, souverains du royaume de Wogdgo, a été déterminant.

Parallèlement à ce combat pour la reconstruction de la colonie porté par les chefs, la dépendance politique du pays, aggravée d'une exploitation féroce et d'une humiliation poussée, durement ressenties par les populations, va susciter les luttes d'émancipation à partir de 1946.

L'épreuve de l'antifédéralisme

Ces luttes vont non seulement souder davantage les élites politiques qui ne connaissent alors d'autres divisions que les divergences idéologiques et politiques, mais

⁷ BALIMA, A-S, *Légendes et Histoire des peuples du Burkina*, Paris, 1996.

⁸ C'est à la faveur des luttes d'émancipation que certaines autorités coloniales françaises, mais aussi et surtout les Missionnaires catholiques, ressentant la nécessité d'endiguer l'expansion du communisme que constituerait la présence du R.D.A en Haute-Côte d'Ivoire, s'appuient sur les chefs *moose* pour reconstituer la colonie de Haute-Volta. Habité en majorité par les *Moose*, peuple fournissant l'essentiel de la main-d'œuvre à la Côte d'Ivoire, ce territoire peut servir efficacement de front à la diffusion du communisme, tant il est vrai que les chefs *moose* ont une réelle emprise sur leurs sujets.

aussi et surtout être à l'origine des micro-nationalismes. Deux grandes familles politiques cristallisent ces luttes : le R.D.A (Rassemblement Démocratique Africain) et la Convention Africaine, toutes ces deux formations ayant des représentations dans chacune des colonies. La première s'appuie essentiellement sur les milieux marchands⁹, du moins en pays de savane, tandis que la seconde établit sa base sur les chefferies traditionnelles, structure politique avec qui elle partage d'ailleurs cette affinité d'être des protégées de l'administration coloniale. Le R.D.A a le marxisme comme idéologie de mobilisation des masses populaires¹⁰ tandis que la Convention africaine à laquelle va adhérer plus tard l'Union Voltaïque, sous l'égide de son guide spirituel, Léopold Sédar Senghor, se veut le défenseur des valeurs africaines, de la négritude¹¹. Fondé hors du continent africain et ayant des convergences avec le pan-africanisme, ce mouvement a des options fédéralistes. Le R.D.A., lui-aussi, n'en a pas moins eu, avant que sa branche dominante ne devienne anti-fédéraliste à partir de 1956¹². A la faveur de cette situation, Bobo-Dioulasso, une des plus importantes métropoles commerciales de l'A.O.F. à l'époque, s'est vue entourée d'un regain d'intérêt politique : elle a abrité un congrès de la Convention Africaine en 1953, et par deux fois, elle a failli abriter des congrès de la famille politique rivale, n'eut été l'opposition de l'Administration coloniale¹³. Malgré la répression et les intimidations de l'Administration coloniale dont il est l'objet, le R.D.A. s'impose comme parti majoritaire partout où les commerçants exercent quelque influence, et particulièrement à Bobo-Dioulasso où il s'appuie sur les riches marchands.

Seulement tout va changer à partir de 1956, date de l'adoption d'une loi dite « loi-cadre ». En effet, accablée sur plusieurs fronts (1954, Dien Bien Phû ; 1955, Bandoeng ; 1956, indépendance du Maroc et de la Tunisie), la France est obligée de lâcher du lest dans sa politique coloniale en Afrique. C'est dans ce champ de force historique qu'est adoptée la « loi-cadre ». Préparée par Gaston Defferre, alors ministre de la France d'Outre-mer (FOM) et Houphouët-Boigny, et votée le 23 juin 1956, cette

⁹ La base politique du R.D.A. a varié selon les lieux et les périodes. En Haute-Volta, jusqu'en 1957, date de la fusion du R.D.A. avec le P.S.E.M.A., cette base reposait exclusivement sur les milieux marchands. A partir de 1957, la fusion avec le P.S.E.M.A. permet au parti de se concilier la sympathie des chefs mossis, sans lesquels il est pratiquement impossible de remporter des élections. A l'Ouest du pays où l'influence des chefs de canton est limitée, le parti affiche une hostilité ouverte. Voir à ce sujet : COULIBALY, D.O., *Combat pour l'Afrique*, Ed. N.E.A./Présence Africaine, Abidjan-Paris.

¹⁰ Le marxisme sert d'idéologie de mobilisation des masses jusqu'en 1950, date de la rupture avec le P.C.F. (Parti Communiste Français). Survenue à la suite des répressions féroces dont les militants du R.D.A. étaient l'objet en Côte d'Ivoire, cette rupture, décidée par Félix Houphouët-Boigny, a été contestée par certains dirigeants du R.D.A.

¹¹ La négritude est un mouvement politico-culturel fondé sur l'identité noire. Créée par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor, la négritude prend des allures d'idéologie surtout lorsqu'elle s'oppose au marxisme qu'elle considère comme une idéologie importée et étrangère aux vraies valeurs africaines. A Paris, elle était vivement critiquée par certains militants de la F.E.A.N.F. (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France) qui voyaient en elle une idéologie d'aliénation des Noirs au service du colonisateur.

¹² Sur ces questions de fédéralisme en Haute-Volta, il faudrait se reporter aux travaux de Palm cités en bibliographie.

¹³ M. Albert Mouragues, premier gouverneur de la colonie, après sa reconstruction en 1947, se vantera d'avoir réussi à épargner Bobo-Dioulasso de ces congrès RDA. Archives du Sénégal, AOF, Colonie de Haute-Volta, Rapport politique, année 1948, Série 2 G 48.

loi introduit le suffrage universel en Afrique. L'application de ce suffrage implique la balkanisation de l'Afrique, c'est-à-dire son morcellement politique. C'est ainsi que des assemblées territoriales voient le jour. En effet, si la France ne peut rien faire contre l'avènement des Africains à l'indépendance, elle entend perpétuer sa domination sur ces ex-colonies en les maintenant dans la division. L'A.O.F. n'était pas une fédération au sens du mot, mais son évolution vers l'indépendance pourrait bien en faire une. Aussi, par dépit, la France entend-elle faire voler en éclat cette structure territoriale qu'elle a même créée et qui pourrait s'avérer une puissante machine néfaste à ses intérêts en Afrique. Face à cette situation, les leaders politiques sont préoccupés. Faut-il prendre pour acquise cette balkanisation ou trouver des remèdes pour pallier ce fait ? Houphouët-Boigny, père fondateur du R.D.A., et Léopold Sédar Senghor, figure emblématique de La Convention Africaine, polarisent la divergence entre partisans de la balkanisation et ceux du fédéralisme. Le R.D.A. auquel les commerçants ont été des soutiens de taille est lui-même traversé par cette division. A Bobo-Dioulasso, important centre commercial au Burkina Faso (ex-Haute Volta), ce clivage au sein du R.D.A. a considérablement affecté les militants. En effet, la Haute-Volta accède à l'indépendance sans son leader charismatique, Daniel Ouezzin Coulibaly. Mort prématurément en 1958, ce dirigeant laisse le parti au moment même où celui-ci connaît une mutation importante. Sur le plan politique, à la faveur du suffrage universel, le R.D.A. comprend qu'il ne peut gagner des élections sans les voix des Mossi, ethnie majoritaire du pays. Il faut pour cela se concilier la sympathie du *Moog-Naba*. C'est alors que naît en 1956, la fusion du R.D.A. avec le P.S.E.M.A (Parti Social pour l'Evolution des Masses Africaines)¹⁴ pour donner le P.D.U./R.D.A (Parti Démocratique Unifié, section du Rassemblement Démocratique Africain). Né de l'Union Voltaïque, parti politique créé sur l'initiative du souverain de *Wogdgo* et de l'administration coloniale, ce parti est une formation qui appartient à la mouvance de la Convention Africaine. Si, par cette appartenance, il a une plate-forme politique favorable au fédéralisme, il ne reste pas moins un parti résolument nation

¹⁴ Ce parti appartenait à la famille politique de la Convention Africaine, dirigée par Léopold Sédar Senghor.

¹⁵ Le terme « bloc » a été introduit dans le vocabulaire politique de l'administration coloniale française en Afrique pour désigner les grands ensembles ethniques ou culturels à partir desquels il était possible de former des nations. Le « bloc mossi » doit son apparition aux luttes d'émancipation politique menées par le R.D.A., sous le parrainage idéologique du Parti communiste français. Au communisme donc qui est une idéologie étrangère, il fallait opposer quelque chose qui incarnât les valeurs culturelles du nègre. « Ce bloc, écrit un administrateur colonial, qui s'est cimenté à l'abri de toute ingérence, représente encore dans son intégrité, une civilisation uniquement et proprement négro-africaine. » (Archives Nationales du Sénégal, Gouvernement général de l'AOF, Haute-Volta, année 1948, Rapport politique, 2 G 48/34).

C'est dans le même esprit, qu'à la suite de la défection de Nazi Boni de l'*Union Voltaïque*, est né le « bloc bobo » opposé au « bloc mossi ». Plus tard, on parlera même de « bloc bobo-sénoufo » surtout lorsque Nazi Boni concevra l'idée de la création d'un territoire qui comprendrait l'Ouest du Burkina Faso, l'Est du Mali et le Nord de la Côte d'Ivoire, ces régions étant habitées par des peuples qui ont des affinités culturelles et qui ont une histoire commune, celle des royaumes de Kong et du KénéDougou. Ce projet politique qui se fondait aussi sur la négritude a inquiété aussi bien la Haute-Volta (Burkina Faso) et les pays voisins que l'Administration coloniale. C'est d'ailleurs pour calmer cette ardeur que l'Administration coloniale proposa à Nazi de renoncer à son projet contre la promesse d'importantes réalisations économiques à Bobo-Dioulasso.

En effet, l'Union Voltaïque dont il est issu a été créé dans le but d'endiguer le communisme, que constituerait le R.D.A., de former un « bloc mossi »¹⁵ autour du pouvoir du *Moog-Naba* capable de résister à l'impérialisme du « bloc baoulé » et de reconstituer la Haute-Volta dans ses limites d'avant le démantèlement. C'est d'ailleurs pourquoi le nationalisme qui l'anime frise le régionalisme, le parti s'appuyant essentiellement, sinon même exclusivement, sur l'ethnie *moaga*¹⁶. A cette fusion qui marque un début de marginalisation des commerçants mandé de Bobo-Dioulasso, vient s'ajouter le virage politique opéré par le R.D.A.

En effet, depuis l'élaboration du projet de la loi-cadre en compagnie de Gaston Deferre, Houphouët-Boigny s'affiche comme un territorialiste irréductible et un anti-fédéraliste farouche. Non seulement qu'il n'entend pas que la Côte d'Ivoire, son pays natal, devienne « la vache à lait » des autres, mais aussi il s'emploie à faire échouer tout projet politique qui tend à faire naître une fédération sur les cendres de l'A.O.F. Or en 1959, le Sénégal, le Soudan français (Mali actuel), la Haute-Volta (Burkina Faso actuel) et le Dahomey (Bénin actuel) se sont unis pour créer une fédération dénommée Fédération du Mali. Isolée donc, la Côte d'Ivoire cherche des alliés parmi ses voisins. C'est alors qu'elle se tourne vers la Haute-Volta, pays très pauvre, mais dont la main d'œuvre lui est si précieuse pour son développement économique, et la position de carrefour en Afrique de l'Ouest si stratégique dans sa politique dans la sous-région. En 1965, le président Félix Houphouët-Boigny va même jusqu'à faire prendre par ses pairs de la Haute-Volta et du Niger une décision portant la double nationalité aux citoyens des trois pays. Interviewé par la radio nationale sur cette décision politique, il répond :

« ...Il faut que vous sachiez qu'il existe un axe –je ne veux pas que l'on confonde cela avec des axes de mauvais souvenir– mais il existe un axe solide qui part d'Abidjan par Ouagadougou et aboutit à Niamey. Et qui fait que les citoyens de ces trois pays se considèrent comme des citoyens d'un ensemble solidaire et fraternel. Cet ensemble n'a pas de nom. Cet ensemble est un tout, cet ensemble a un but unique. Je ne sais pas ce que les Fédérations, ou les pays à gouvernement unique ou assemblée unique peuvent faire de mieux que ce que nous sommes en train de faire sans lui donner un nom. Qu'est-ce qu'il y a de mieux dans une fédération ou dans un Etat unique quand les citoyens de ces trois pays auront les mêmes droits ? et aussi les mêmes devoirs. Les mêmes devoirs..., à savoir qu'ils auront un égal accès à la fonction publique de leur pays, un égal accès à la pro-

¹⁶ Après l'accession du pays à l'indépendance en 1960, une purge des militants orthodoxes du RDA, notamment ceux qui originaires de l'Ouest et acquis à la cause du fédéralisme, va être entreprise par les nouveaux maîtres du RDA en Haute-Volta. Cette purge passait par la mise à la retraite d'office de ces militants. Comme si dans un parti politique, il y avait un âge pour le départ à la retraite. Cette exclusion politique s'accompagnait par une délocalisation des services administratifs présents à Bobo-Dioulasso vers Ouagadougou. Parallèlement, l'on procédait à l'accapement des terres dans la région de l'Ouest –pratique qui se poursuit encore– et parcelles dans la ville de Bobo-Dioulasso. Face à cette injustice, certains militants du RDA vont s'unir à d'autres du parti du député Nazi Boni pour former, dans les années 1970, un mouvement régionaliste dit M.A.O. (Mouvement d'Autonomie de l'Ouest).

¹⁷ Carrefour Africain, n° 1060 du 6 janvier 1989, Extrait d'un discours prononcé en *Mooré* (langue des *Moose*), Traduit par Norbert Zongo, p. 42.

priété privée. Ils seront électeurs et éligibles. Et on verra un ivoirien ministre à Ouagadougou, ministre à Niamey. Et réciproquement, on verra un voltaïque ministre à Abidjan, ministre à Niamey. On verra mieux que partout ailleurs se concrétiser cette volonté qui nous anime nous autres, pour la construction de l'unité africaine. »¹⁷

Ce réchauffement des relations entre la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta sous le signe du territorialisme, de l'anti-fédéralisme et de l'anti-communisme marque un nouveau pas dans le micro-nationalisme voltaïque. Contrairement à l'Europe où les nations précèdent les nationalismes, ici les nationalismes précèdent les nations, tant il est vrai que les territoires à l'intérieur desquels s'expriment ces nationalismes sont peuplés d'une multitude d'ethnies. A défaut donc d'une nation véritable sur laquelle se fonder, le nationalisme qui se fait jour en Afrique de l'Ouest, se nourrit de territorialisme –héritage colonial– et des hantises politique et idéologique des puissances occidentales protectrices. En pleine période de guerre froide, l'exploitation de ces sentiments peut-être très payante. Pour avoir été des militants du R.D.A. de la première heure, les anciens militants influents du RDA, en majorité des gens du milieu commerçant, sont soupçonnés tantôt de communisme ou de connivence avec le communisme, tantôt de fédéralisme et l'objet de la chasse aux sorcières. Ces soupçons s'accroissent lorsqu'en 1962, le Ghana, le Mali et la Guinée-Conakry, tous trois ayant opté pour le socialisme, se regroupent dans une structure dénommée *Union des Etats Indépendants*. Cette prétendue lutte contre le communisme a laissé, dans les mémoires des populations du Burkina Faso en général, et des anciens compagnons de lutte du R.D.A. en particulier, des souvenirs pénibles.

A ce soupçon de communisme non-fondé, s'ajoute un autre fait, réel celui-là. Il s'agit de l'ouverture des commerçants au fédéralisme. En effet, en raison de leurs activités commerciales qui transcendent les territoires et de la dispersion de leurs lignages à travers l'Afrique de l'Ouest, les commerçants ne peuvent que voir d'un bon œil le fédéralisme. Ils en sont d'autant plus ouverts que le R.D.A. au sein duquel ils ont milité ne connaissait pas lui-même de frontières, et que ses dirigeants, Houphouët-Boigny, Ouezzin D. Coulibaly, Philippe Zinda Kaboré, Mamadou Konaté, Ahmed Sékou Touré, ... témoignaient entre eux d'une grande solidarité. La balkanisation à laquelle donnait lieu la loi-cadre ne leur était guère favorable. Pour pallier cette situation, des élites musulmanes se réunissent à Dakar, du 22 au 25 décembre 1957, à un congrès afin de s'organiser dans une structure religieuse à la dimension de leur aire d'activité commerciale. L'U.C.M. (Union Culturelle Musulmane)¹⁸ qui naît de ce congrès regroupe des musulmans ressortissants du Sénégal, du Soudan français, de la Guinée-Conakry, de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta¹⁹. Si la réforme de l'islam est le principal point à l'ordre du jour du congrès, des préoccupations politiques y sont également abordées. C'est ainsi que la délégation guinéenne, représentée par des

¹⁸ Avant la tenue du congrès de Dakar en 1957, l'association existait déjà. On doit sa création à Cheikh Touré, un ressortissant sénégalais. Le congrès de Dakar, sans doute motivé par le contexte politique de l'époque, n'est venu que renforcer les assises territoriales de cette association.

¹⁹ La délégation venue de la Haute-Volta présente à ce congrès est constituée exclusivement de musulmans de la ville de Bobo-Dioulasso.

membres influents du bureau politique du P.D.G. (Parti Démocratique de Guinée), section guinéenne du R.D.A., ne manque pas d'affirmer son intention de voir le congrès servir de plate-forme contre les machinations colonialistes et de donner au mouvement « une orientation politique progressiste », c'est-à-dire un engagement à la cause du fédéralisme.

Des sections sont aussitôt créées dans chacun de ces pays. La section voltaïque établit son siège à Bobo-Dioulasso, et se choisit al-Hajj Ousmane Sibiri Ouédraogo comme président, ce dernier étant le seul élément *moaga* de l'association. Ses membres sont essentiellement des ressortissants du Soudan français, de la Guinée française et de la Côte d'Ivoire, venus s'installer dans la ville à la faveur du développement du commerce. Certains parmi eux y sont même présents avant la création de la colonie de Haute-Volta, et d'autres, les plus nombreux avant la reconstitution de cette colonie. Implantés durablement dans la ville où ils habitent les quartiers de Sikasso-Cira, de Diarradougou, de Hamdallaye et de Médina-Coura, ils y possèdent tous des concessions. Mandingophones, ils partagent, pour la plupart les mêmes patronymes avec les Jula de la période précoloniale. Sur le plan politique, ils sont presque tous des militants ou sympathisants du R.D.A, tout comme nombre de *Jula* de la période précoloniale. Ce qui les distingue de ces derniers, c'est surtout leur dynamisme économique qui se traduit par le déploiement de leurs réseaux dans les nouveaux centres urbains (Bobo-Dioulasso, Bouaké, Bamako, Ségou, Kankan...) et par la possession de richesses. C'est en effet en leur sein qu'on compte la plupart des richissimes commerçants de la ville, réussite qui leur valent les susceptibilités dans anciens *Jula* (Jula dits de Kong et *Bobo-Jula*)²⁰. Aussi, dès sa création, la section U.C.M. de la Haute-Volta se heurte - t-elle à l'hostilité de certains milieux. Dans la ville même de Bobo-Dioulasso, il y a les musulmans militants du M.P.E.A.. (Mouvement Populaire d'Education Africaine), parti créé en 1954 par Nazi Boni après sa défection de l'Union Voltaïque. Ces musulmans sont essentiellement des notabilités religieuses proches de la chefferie *bobo-jula*²¹. Au nom de leur qualité d'autochtones, ils voudraient affirmer leur préséance dans la ville en matière politique et religieuse. Ensuite, si leur parti d'obédience, le M.P.E.A., se veut un parti fédéraliste, eux-mêmes ne semblent pas comprendre les enjeux du fédéralisme. Leur appartenance à cette formation est surtout commandée par leurs intérêts personnels (ils peuvent bénéficier de la protection du

²⁰ Face à l'hégémonie économique et religieuse de ces commerçants dits Terebeka (gens du couchant), les anciens Jula (Bobo-Jula, Jula dits de Kong, Dafing, ...) de la ville de Bobo-Dioulasso vont, à partir des années 1956, se constituer en association des autochtones. Voir à ce sujet :

TRAORE B., 2012., « Al-hajj Muhammad Al-Mustafa Fodé Mory, dit Marhaba Saganogho (1891-1981) : La quête de positionnement d'un lettré musulman à Bobo-Dioulasso », in Odile GOERG et Anna PONDOUPOULO (sous la direction de) *Islam et sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire*. Un parcours en compagnie de Jean-Louis TRIAUD, édition Karthala, Paris pp. 237-267.

TRAORE, B., « Islam, facteur d'intégration et enjeu des luttes d'influence de personnes et politiciennes à Bobo-Dioulasso », in WERTHMANN, K & SANOGO, M.L., *Urbanité et appartenance en Afrique*. Le cas de Bobo-Dioulasso, à paraître à Karthala.

²¹ Tous les *Bobo-Jula* n'étaient pas des militants ou sympathisants du M.P.E.A. Certains parmi eux, dont des membres de l'aristocratie, étaient des militants du R.D.A. Tel est le cas de Siaka SANOU, richissime commerçant appartenant à l'ancienne aristocratie guerrière *bobo-jula*. Tel est aussi le cas de Dramane SANOU alias Bazé, lui aussi membre influent de cette aristocratie.

pouvoir colonial) et les amitiés qui les lient à Nazi Boni. Enfin, s'ils doivent accepter d'adhérer à l'U.C.M. au nom du fédéralisme, ce n'est surtout pas un U.C.M. noyauté par le R.D.A, formation politique rivale du M.P.E.A. Aussi, les efforts d'ouverture des fondateurs de la section U.C.M. de Bobo-Dioulasso vis-à-vis d'eux sont-ils restés vains.

En plus de ces musulmans, il y a l'Eglise catholique²² qui considère la Haute-Volta comme une terre d'évangélisation, ou pour reprendre une expression consacrée « fille de l'Eglise », qu'il faut préserver des influences musulmanes. Une implantation de l'U.C.M. dans ce pays exposerait celui-ci aux influences des pays à forte tradition musulmane comme le Sénégal et le Mali. Il faut donc isoler les musulmans de la Haute-Volta des influences extérieures pour mieux marginaliser à l'intérieur.

Il y a aussi le *Moog-Naba*, souverain du royaume *moaga* de *Wogdgo* et principal artisan de la reconstitution de la Haute-Volta en 1947, qui voit d'un mauvais œil l'ombrage que pourrait faire Bobo-Dioulasso à Ouagadougou, la capitale de son royaume. En effet, la métropole *bobo-jula* aurait été pressentie à devenir la future capitale de la Fédération du Mali (PALM, 2001 : p.). Ambitieux et soutenu par certains milieux coloniaux et missionnaires, il ne peut qu'être inquiet par l'existence dans le pays d'une telle structure religieuse qui échappe à son contrôle. Aussi, pour supprimer cette structure, se sert-il d'al-Hajj Ousmane Sibiri Ouédraogo, qui est non seulement un *Moaga*, mais aussi et surtout son beau-père (TRAORE, 2005, p.441).

Enfin, il ne faut pas oublier le président Maurice Yaméogo dont la loyauté au président Félix Houphouët-Boigny et à la France doit passer par l'éradication de toute structure à caractère fédéral sur le territoire de Haute-Volta. De 1959 à 1966, date de sa chute, il applique vis-à-vis des anciens militants du RDA acquis à la cause du fédéralisme une politique d'exclusion. Au nom d'une certaine « voltaïsation », il exploite à dessein les divisions au sein des musulmans de la ville, en opposant à ses

²² L'Eglise catholique constitue une force religieuse très influente, sur le plan politique, en Haute-Volta. Très liée au pouvoir colonial, elle a partagé avec la chefferie *moaga*, de 1919 à 1932, dans la colonie de Haute-Volta, le conseil d'administration qui était la première forme de représentation parlementaire dans les colonies en A.O.F. Aussi, lui prête-t-on, dans certains milieux, des ambitions politiques visant à faire du pays une république chrétienne. Son influence dans le pays se lit à travers son rôle dans la reconstitution de la colonie de Haute-Volta en 1947. En effet, cette reconstitution a été possible grâce à l'avènement au pouvoir en France du MRP, formation politique d'obédience chrétien-démocrate. Ce n'est pas par hasard que le premier gouverneur de la colonie de Haute-Volta d'après reconstitution, M. Mourague, était un chrétien démocrate. Il a joué un rôle important aussi bien dans la transformation de l'Union Voltaïque en parti politique que dans la reconstruction de la colonie.

²³ Au cours d'une visite qu'il a rendue à la mosquée de Dioulassoba, il fait savoir aux notabilités religieuses que s'il était musulman, c'est dans cette mosquée qu'il viendrait prier, au nom de la « voltaïté ». Il dit regretter que le président Modibo KEITA ne soit pas venu à la rencontre prévue. Sinon, ce dernier irait prier dans la mosquée d'Hamdallaye, qui serait, selon lui, la mosquée des Maliens. Archives nationales de la Présidence du Faso.

²⁴ Réagissant à Joseph OUEDRAOGO, un adversaire politique, qui le traitait de Gourounsi, il répondait : « Joseph Ouédraogo a dit que je suis un Gourounsi et que par conséquent, je ne mérite pas d'être un président...et même si j'étais un Bobo ? ... » Cela en dit long sur le caractère ethnique de la pratique politique du régime, ce dont le chef de l'Etat s'efforçait de camoufler sous le manteau de la « voltaïsation », c'est-à-dire du nationalisme voltaïque.

alliés (une partie des *Bobo-Jula*), considérés comme les « autochtones », donc les Voltaïques, les autres qui sont à ses yeux des étrangers²³. En réalité, l'homme ne cherchait qu'à affaiblir la couche dynamique de la population. Sa prétendue sympathie, que des écarts de langage trahissaient d'ailleurs²⁴, vis-à-vis des soi-disant autochtones n'était qu'un moyen pour lui d'atteindre cet objectif.

C'est ainsi qu'en 1962, l'U.C.M. est supprimée et remplacée par la C.M.H.V. (Communauté Musulmane de Haute-Volta), structure créée sur l'initiative d'al-Hajj Sibiri Ousmane Ouédraogo et placée sous le contrôle politique de l'U.D.V./R.D.A., parti unique au pouvoir.

Seulement, en 1966, le régime du président Yaméogo s'écroule à la suite d'un soulèvement populaire organisé par les syndicats et des partis politiques. Dans la logique du nationalisme qu'il a lui-même contribué à asseoir, ces derniers lui reprochent, entre autres, l'inféodation du pays à la Côte d'Ivoire. En effet, en 1965, la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta et le Niger, dans le cadre du renforcement de l'axe Abidjan-Niamey via Ouagadougou, signent un accord de coopération inter-état qui reconnaît la double nationalité aux citoyens de chacun de ces Etats. Peu avant cette décision, le président Yaméogo venait de sceller une nouvelle alliance matrimoniale en Côte d'Ivoire en épousant une certaine Félicité Monaco. La nouvelle première dame ayant des goûts de faste très prononcés, ce mariage s'est avéré très pompeux et a pesé énormément sur les caisses du trésor public. En conséquence, il a été demandé au peuple de nombreux sacrifices : coupure des salaires, tombola obligatoire et sans proclamation de résultat... Ces sacrifices, qui avaient donné un goût amer de l'intégration à la mode ivoirienne, lassaient les populations redouter de la double-nationalité décidée par les trois chefs d'Etat, sans aucune consultation de leurs peuples. C'est ainsi que cette double-nationalité –qui devait être logiquement appelée triple nationalité– déjà contestée en Côte d'Ivoire par certains ivoiriens, sera considérée par les travailleurs voltaïques comme une « suppression » pure et simple du pays, une remise en cause du droit à l'existence de la Haute-Volta²⁵.

Tous ces faits ont eu des impacts néfastes non seulement sur les consciences des populations (développement de sentiments régionalistes, ethniques et identitaires), mais aussi et surtout sur l'évolution d'une métropole commerciale, jadis promue à devenir la « tour de Saint-Jacques de Compostelle » de l'Afrique de l'Ouest.

Le déclin d'une métropole commerciale

Si le 3 janvier 1966, le régime du président Yaméogo s'écroule, les sentiments de discriminations ethniques et de xénophobie qu'il a développés dans les esprits n'ont pas disparu pour autant. C'est ainsi qu'à la faveur de la crise économique qui affecte les pays africains entre 1969 et 1974, aggravée par une terrible sécheresse, ces sentiments rejaillissent à Bobo-Dioulasso. La crise wahabbiyya en juin 1973 (TRAORE, B., 2005 : pp 430-436) et la guerre entre la Haute-Volta et le Mali en 1974 donnent,

²⁵ Carrefour Africain, n° 1060 du 6 janvier 1989, p. 33.

« aux autochtones », l'occasion d'en finir avec ceux qu'ils considèrent comme des « étrangers » et les sources des malheurs de la ville. Il en résulte le départ de la plupart des riches marchands de la ville. Depuis lors, Bobo-Dioulasso qui devait sa prospérité au dynamisme de ces marchands sombre dans un marasme économique durement ressenti par bien des personnes. Aujourd'hui encore, la ville est en quête d'une renaissance qui la rétablirait dans sa position d'antan, celle d'une importante métropole économique de l'Afrique de l'Ouest. Mais, cette quête se trouve enlisée dans des replis identitaires qui se font de plus en plus fréquents, comme en témoignent le changement du nom de la ville²⁶ et l'accentuation de l'autochtonie dans le discours politique de certaines élites contemporaines. Les commerçants qui avaient pris le relais de ceux de Kong pendant la période coloniale ont vu leurs réseaux démantelés. Privée de ces réseaux qui s'étendaient au-delà des territoires coloniaux, la ville a, du coup, perdu ses chances de jouer le rôle d'une métropole économique viable en Afrique de l'Ouest.

C'est là une première leçon qu'on peut tirer du micro-nationalisme, un nationalisme à relents régionalistes et ethniques dont d'autres conséquences, plus graves encore, apparaîtront plus tard, sous le soleil de la mondialisation, en Côte d'Ivoire.

C. Le nationalisme en Côte d'Ivoire à l'épreuve des avatars de l'histoire

« Pays de l'hospitalité », c'est par cette expression que commence l'hymne national de la Côte d'Ivoire. Si l'hymne national peut être perçu comme l'exaltation des sentiments patriotiques, nationalistes dans un pays, on peut dire du nationalisme ivoirien qu'il est accueillant, ouvert et intégrateur. Cela se confirme, d'une certaine mesure, dans les faits puisque ce pays qui s'est résolument engagé dans le territorialisme a paradoxalement ouvert ses frontières aux ressortissants de tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest. Même si cette ouverture est motivée par des préoccupations économiques, il est incontestable que la décision de la double nationalité sur l'initiative du chef de l'Etat ivoirien est un fait qui prend date dans l'histoire de l'Afrique. Jusqu'à la mort du président Félix Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire a donné l'image d'un melting-pot africain. Divers peuples s'y rencontrent et vivent en bonne intelligence, à la faveur de l'économie de plantation. En effet, cette économie est une économie d'intégration. Il n'y a, pour s'en convaincre, que d'avoir présente à l'esprit la fameuse « traite », qu'il ne faut pas confondre avec la traite tristement célèbre. Cette traite, c'est celle de la saison de vente des récoltes de café et de cacao. En effet, c'est au cours de celle-ci qu'apparaît de façon visible la chaîne entre les différents agents de la vie économique : manœuvres, planteurs, acheteurs de produits agricoles, chauffeurs, transporteurs

²⁶ A la demande des élites bobo, le nom primitif de la ville, Sya, a été exhumé pour remplacer celui de Bobo-Dioulasso. Selon ces élites, le nom Bobo-Dioulasso aurait été imposé par l'administration coloniale française, sur proposition des *Jula* qui avaient été leurs collaborateurs. Par ce fait, il trahirait l'histoire de la ville. En réalité, il s'agit d'effacer les traces de la domination *jula* exercée aux XVIII^e et XIX^e siècles. Voir à ce sujet : TRAORE, B., Histoire et toponymie dans l'Ouest du Burkina Faso, in *Journal des Africanistes*, 77-1, 2007, 75-111, pp. 98-100.

routiers, mécaniciens, conducteurs de pousse-pousse, commerçants, tailleurs, maçons, menuisiers, forgerons, cordonniers, éleveurs, bouchers, gérants de restaurants, vendeuses ambulantes d'aliments, marabouts, magiciens..., tous attendent cette période de l'année qui est leur printemps économique.

Le brassage ethnique qui en a résulté, particulièrement en milieu urbain, et l'augmentation progressive de la population allochtone, ont contribué à nourrir des inquiétudes identitaires.

Le nationalisme à l'épreuve de la recomposition du paysage social et des inquiétudes identitaires dans les zones d'attraction économique

L'immigration est particulièrement forte dans la zone forestière du pays, transformée en pôle économique à la faveur de la colonisation française. Bien avant l'ère « Houphouët », la colonie de Côte d'Ivoire, qui a été créée en 1893, a accueilli une importante population immigrée, en majorité des ressortissants de la Haute-Volta, cette colonie voisine dont la population représenterait en 1919, à elle seule, près du tiers 1/3 de celle de toute l'A.O.F (PALM, J.M., 2002 : p.3). Dictée par les nécessités de l'économie coloniale (exploitations forestières, plantations de café et de cacao, construction d'infrastructures de communication, ...), l'immigration dans ce pays s'effectua, à ses débuts, à coup de recrutements forcés. Le besoin de cette main d'œuvre était si réel qu'en 1932, la colonie de Haute-Volta fut supprimée et une grande partie de son territoire fut rattachée à la colonie de Côte d'Ivoire. A la faveur des luttes d'émancipation, le « travail forcé » fut aboli en 1946, et cela ouvrit une nouvelle ère d'immigration. Cette nouvelle forme d'immigration, qui devait se faire sur la base du volontariat, a tout de même nécessité l'implication de structures de recrutement : le syndicat agricole africain (S.A.A.) fondé par Félix Houphouët-Boigny en 1944 et le syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main d'œuvre (S.I.A.M.O.) créé en 1951. Après l'accession du pays à l'indépendance en 1960, cette immigration est encouragée, et la décision de la double nationalité entre Ivoiriens, Voltaïques et Nigériens en constitue une date significative.

Quel est le poids démographique des immigrants étrangers en Côte d'Ivoire ? Quel est celui des Burkinabé ? En effet, selon une étude faite par Zanon Benjamin et Nyankawindemera Albert en 2001, sur une population de 15 366 672 personnes recensées dans le pays en 1998, 6 568 972 sont des immigrées. Ces immigrants (nationaux et internationaux compris), présents essentiellement en région forestière, représenteraient ainsi 42,7 % de la population²⁷.

Toujours selon cette étude, la population étrangère représentait en 1975 22 % des résidents de la Côte-d'Ivoire. En 1988, elle était de 28 % et en 1998 de 26 %. Ainsi, elle était respectivement en 1975, 1988 et 1998 1 500 000, 3 300 000 et

²⁷ ZANOU, B. & NYANKAWINDEMERA, A, Migration et répartition spatiale de la population en Côte d'Ivoire, in XXIV Congrès général de la population, (18-24 Août 2001), document en ligne, http://www.iussp.org/Brazil2001/s60/S69_P01_Zanou.pdf, 13 p, p. 3.

²⁸ ZANOU, B. & NYANKAWINDEMERA, A, *ibid.*

4 000 000 de personnes²⁸. Si les Burkinabé représentent la plus grande partie de ces immigrants et sont particulièrement présents en milieu rural où 1/3 de la population résidente est allogène, on ne sait cependant rien de leur nombre exact. De loin la plus importante en Côte d'Ivoire, la population immigrée burkinabé, constituée en majorité de *Moose*, vit dans les campagnes où elle se consacre à l'économie de plantation. Si les autres ethnies, du fait de leur faible nombre, se laissent aller à un certain culturel métissage culturel, les *Moose*, en revanche, affichent leur identité ethnique tant dans l'occupation de l'espace (création de quartiers et de villages) que dans la langue parlée.

Dans tous les cas, Il y a une immigration très visible en Côte d'Ivoire, due notamment à la permanence des flux migratoires (pendant un siècle !) et à la focalisation des migrations en région forestière. La proportion relativement importante d'immigrants ouest-africains, en particulier en milieu urbain où elle représente 51,4 % de la population résidente, fera craindre aux populations du sud un péril identitaire. Cette crainte, fondée dans une certaine mesure, et exprimée parfois par des universitaires de notoriété²⁹, est d'autant plus réelle que l'absorption des flux migratoires est restée un problème épineux en Côte d'Ivoire. En effet, si ce pays peut se vanter d'être le seul en Afrique de l'Ouest à avoir accueilli sur son sol tant d'étrangers, il n'en demeure pas moins qu'il n'a pas su accompagner cette hospitalité d'une politique appropriée de naturalisation progressive. Ainsi, pendant un siècle d'histoire, des générations successives d'immigrants se sont accumulés sous un même statut, celui d'étranger, mettant là en question la sincérité même de la décision de double nationalité.

A l'exception des manœuvres agricoles, en majorité *moose*, et des planteurs, essentiellement autochtones, qui vivent en milieu rural, tous ces agents économiques qui viennent d'être énumérés vivent en milieu urbain.

Dans les villes, centres d'échange, les populations, qui sont essentiellement d'origine étrangère, comptent non seulement des ressortissants de tous les pays d'Afrique de l'Ouest, mais aussi des personnes issues de la plupart des ethnies qu'on peut dénombrer dans la sous-région. Ces villes cosmopolites apparaissent ainsi comme des sortes d'arche de Noé, des « melting-pot », des espaces de brassage culturel. Les populations immigrées vivent dans des quartiers dont le toponyme *Julabugu* ou *Julakro* (quartier des *Jula*) trahit le caractère cosmopolite. En effet, la langue *jula* et l'islam assurent le brassage de nombre de populations immigrées tant il est vrai que les commerçants mandingues, les *Jula*, (originaires du Nord de la Côte d'Ivoire ou des pays voisins) exercent une influence considérable dans ce milieu. Aussi, en est-on arrivé

²⁹ Le Professeur Niangoran Boua, éminent sociologue, que nous avons rencontré en 2005, à Paris, au domicile de Madame le professeur Claude Hélène Perrot, et qui ne manquait pas d'ailleurs de sympathie pour les Burkinabé, nous avait confié cette observation. Lorsque dans un pays, disait-il, la proportion d'étrangers atteint le 1/3 de la population résidente, on dit en sociologie que le seuil de l'immigration est atteint. Or en Côte d'Ivoire, les étrangers représentent plus du 1/3 de la population.

³⁰ L'islamisation ne concerne pas que les seules populations immigrées. Elle a atteint même des populations de la zone forestière. Voir à ce sujet : TRAORE, B., Histoire sociale d'un groupe marchand : les *Jula* du Burkina Faso, thèse pour le doctorat unique, Université de Paris I, 1996. C'est d'ailleurs ainsi qu'on peut comprendre que le président Laurent Gbagbo a pu placer des personnes islamisées proches de son ethnie à la tête des instances musulmanes.

à considérer comme *Jula* dans cette zone, tout individu islamisé et parlant cette langue³⁰. Peu importe si on n'est pas commerçant. La prépondérance de la langue *jula* est telle que la plupart des enfants d'immigrés ne savent même plus parler d'autres langues en dehors d'elle. En effet, un parler métis dit *tabusikan* (parler des *Tabusi*) est né de ce brassage de populations en zone forestière ivoirienne. Si quelques-uns comprennent leur langue d'origine ethnique, ils ne peuvent cependant l'utiliser qu'en famille ou rarement avec des gens de la même origine ethnique. Sur les marchés ou dans les plantations, ce nouveau parler *jula* est devenu la langue véhiculaire qui assure également la communication entre immigrés et autochtones dont on peut dire, avec une faible marge de se tromper, que tous le parlent, ou au moins le comprennent.

Dans cette dynamique sociale, le *jula* n'est le monopole de personne. Aussi, le revendiquer comme sa langue maternelle peut paraître étrange aux yeux de bien des personnes. C'est la langue de l'intégration régionale par excellence. En plus de la langue, il y a l'islam qui participe à l'intégration des immigrés.

La pénétration de l'Islam en Côte d'Ivoire, qui est liée au commerce inter-régional, est très ancienne. Elle remonte au moins au XV^e siècle, date à laquelle les commerçants « mandinguas » font la navette entre Bégho et le littoral sénégalais via le Mandé et les savanes ivoiriennes. Des centres de collecte de kola tels que Boron, Kani, Koro, Touba, Kong... ont été vite érigés en foyers musulmans. Cependant, c'est seulement pendant la période coloniale que cette religion pénètre dans la zone forestière. Grâce à l'action des lettrés-musulmans dans les centres urbains et aussi à cause des nécessités d'intégration sociale, la plupart des immigrés (*tabusi*) se sont convertis à l'islam et sont devenus, de ce fait, des Jula. Les populations autochtones (*busumani*), quant à elles, à majorité adeptes des religions « traditionnelles » et habitant essentiellement en milieu rural, sont beaucoup plus portées vers le christianisme que vers l'islam. Si quelques individus parmi ces populations ont pu se convertir à l'islam, ceux-ci restent toutefois minoritaires. Au total, l'islam s'est imposé, au fil du temps, comme un élément important de la nation ivoirienne en construction.

Mis à part quelques conflits religieux à relent identitaire par moments, tout allait bien dans l'ensemble jusqu'à la chute des prix du café et du cacao sur le marché mondial, au début des années 1980. Que s'est-il passé ?

Le nationalisme à l'épreuve des avatars économiques

L'économie ivoirienne est une économie extravertie, en ce sens qu'elle repose presque exclusivement sur l'exportation des productions agricoles (le café et le cacao principalement) vers les pays occidentaux. Si les années 70 ont connu un boum de ces productions, ce qui a fait parler du « miracle ivoirien », le début des années 80 est marqué quant à lui par une chute des cours du café et du cacao sur le marché. En effet, les pays d'Asie du Sud-Est, la Malaisie au premier chef, se lancent dans la production du café et du cacao. A cause du coût peu élevé de la main d'œuvre et de la faiblesse de la monnaie, ces pays mettent, sur le marché, du cacao à un prix relativement moins élevé que celui du cacao ivoirien. C'est le début de la mondialisation de l'économie, même si le terme n'était pas encore utilisé. Il en résulta une chute du cours du cacao sur le marché. Pour les autorités ivoiriennes de l'époque qui espéraient

une amélioration rapide de la situation, cette chute des prix du café et de cacao n'était que passagère. Aussi, l'avaient-elles prise pour une conjoncture économique pure et simple. Réappropriée par les populations qui l'utilisaient de façon humoristique, l'expression cachait cependant quelque chose de plus grave. Pendant des années, la Côte d'Ivoire avait cru pouvoir lutter contre cette chute des cours du cacao en stockant ses productions jusqu'à ce que les cours s'améliorent, imitant en cela les pays producteurs de pétrole. C'était ignorer la profondeur d'une crise qui s'avérait plus structurelle que conjoncturelle. La caisse de stabilisation des produits agricoles, créée pour soutenir la stabilisation des prix des produits agricoles et dont l'impressionnant immeuble à Abidjan symbolisait, à lui seul, tout le « miracle ivoirien », en vint à ne plus pouvoir tenir le coup : elle ne pouvait plus payer les produits aux planteurs. Non seulement les cours ne se sont pas améliorés, mais aussi le pays se trouvait avec un important stock de cacao déprécié qu'il ne pouvait vendre qu'à un prix très bas. Face à cette situation, le pouvoir entreprit une politique de redressement financier : de nombreux privilèges accordés aux agents de l'Etat furent revus à la baisse, l'octroi des bourses d'études à l'université devint sélectif... Il en résulta un mécontentement populaire. Des grèves, jusque-là étrangères au pays, ébranlèrent le régime qui finit, à la suite du sommet de la Baule en France, par procéder à une démocratisation de la vie politique. Le multipartisme fut alors autorisé, et le chef de l'Etat délégua sa fonction de chef de gouvernement à un Premier ministre. Alassane Dramane Ouattara, ancien fonctionnaire du F.M.I³¹, gouverneur de la B.C.E.A.O³² et ressortissant du nord issu de l'aristocratie politique de l'ancien royaume de Kong, fut appelé, en 1990, à la mise en application des réformes nécessaires pour le redressement de l'économie. L'instauration d'un permis de séjour pour les étrangers, que les adeptes de « l'ivoirité » vont exploiter par la suite, s'inscrit dans ce sens³³. Il s'agissait de trouver à l'Etat les ressources financières nécessaires pour faire face à cette crise économico-politique. Technocrate de renommée internationale rompu dans les finances, Alassane Dramane Ouattara s'avéra pour les populations du Nord de la Côte d'Ivoire comme l'espoir tant attendu, leur contrée ayant été victime des disparités régionales. Aussitôt, un vieux manifeste dit « la charte du Nord » qu'ils avaient déjà diffusé dans les années 1970 est remis en circulation (Gary-Toukara, 2005). Dans ce manifeste, ils attirent l'attention sur la nécessité de la rotation du pouvoir. Alassane se serait-il découvert un destin ? Toujours est-il que trois ans après, le président Houphouët rend l'âme, laissant un pouvoir objet de toutes les convoitises. Cette aventure politique à laquelle les ivoiriens n'étaient pas préparés allait avoir des conséquences graves sur une nation encore à l'état embryonnaire, reposant seulement sur un Etat jusque-là monopolisé par un parti unique, lui-même personnifié

³¹ Fond monétaire international.

³² Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

³³ Les adeptes de « l'ivoirité » reprochent à Alassane Ouattara d'avoir été lui-même à l'origine des discriminations politiques en Côte d'Ivoire en instaurant le permis de séjour pour les étrangers. « Cela nous a fait d'autant plus sourire que le Premier ministre était lui-même d'origine étrangère », nous confiait le professeur Georges Niangoran Boua. Celui-ci s'en défend en affirmant que la mesure avait été prise avant sa nomination au premier ministère et qu'elle dormait dans les tiroirs.

³⁴ Fofouè (dépotoir des ordures, en Akan) est la prononciation akan de Houphouët.

par un homme, le président Félix Houphouët-Boigny, ce grand homme d'Etat que les ivoiriens se plaisaient à appeler affectueusement « le père de la nation » ou « Nana Fofouè³⁴ » (Grand père Houphouët). Le renouveau nationaliste qui allait résulter de cette situation allait être très douloureux, non seulement pour la Côte d'Ivoire mais aussi pour toute la région ouest-africaine.

Le nationalisme à l'épreuve des avatars politiques

La mort du président Houphouët ouvre, en Côte d'Ivoire, une ère politique trouble marquée par des vives tensions politiques qui se cristallisent autour de la conquête du pouvoir. Dès l'annonce de la mort du « père de la nation » par le Premier ministre, Henri Konan Bédié, alors président de l'Assemblée Nationale, prend le pouvoir, conformément à la Constitution. Pris de vitesse, Alassane Ouattara, qui avait lui aussi ses ambitions, accepta le fait accompli, en attendant l'expiration du mandat du président défunt et l'organisation d'élections. Il fait défection du P.D.C.I. pour créer son parti, le R.D.R. (Rassemblement Des Républicains). Dès lors, le successeur du président Houphouët, qui tient à se maintenir au pouvoir après la fin de l'intérim, déploie ses stratégies pour gagner les élections présidentielles devant avoir lieu en 1995. Il lance d'abord le concept de « l'ivoirité » qui, avec l'aide d'une partie de l'intelligentsia du P.D.C.I. et l'Eglise catholique, deviendra une nouvelle doctrine politique. En effet, on soupçonne, sinon on accuse, Alassane d'être né tantôt d'un père burkinabé, tantôt d'une mère burkinabé et de s'être prévalu de la nationalité burkinabé. En 1994, une nouvelle Constitution est préparée à cet effet pour empêcher le candidat du R.D.R. de se présenter. Cette Constitution dont l'article 35 stipule que tout candidat à la présidence doit être né de père et de mère ivoiriens suscite la réaction des musulmans qui y voient un facteur de discrimination à l'égard d'une partie de la population et de division de la nation. Du coup, l'islam rentre en ligne de mire dans la politique du président Bédié dont la méfiance vis-à-vis de son adversaire et des populations du Nord s'étend désormais à tous les musulmans. En effet, à en croire les résultats du Recensement Général de la Population en 1998, ces musulmans, ivoiriens et non-ivoiriens confondus, constitueraient environ 40 % de la population, plus exactement 38,60 %, à peu près la proportion du total d'immigrants (42,7 %) en Côte d'Ivoire. Les non-ivoiriens, qui faisaient déjà l'objet de tracasseries administratives, suite à l'instauration du permis de séjour, voient leur situation s'empirer. Les déplacements à l'intérieur du pays sont rendus difficiles par les contrôles d'identité sur les routes, ceux-ci s'étant faits de plus en plus nombreux et la présentation du permis de séjour ne mettant plus à l'abri des exactions des forces de l'ordre³⁵. Même les ménagères ne sont pas épargnées : sur les routes des marchés, en ville, elles sont dépouillées de l'argent de condiments. Le zèle de certaines forces de l'ordre pousse jusqu'au retrait et à la destruction des pièces d'identité ivoirienne en possession de gens portant des patronymes mandingues. Dans ce

³⁵ Face à cette situation, les transporteurs routiers du Burkina Faso, du Mali et du Niger durent observer une journée de grève.

climat socio-politique très tendu, le général Robert Guéi, aidé par deux officiers militaires proches d'Alassane Ouattara, renverse le président Bédié. Venu pour « balayer » dans la maison, ce dernier se découvre un nouveau destin. Dès lors, il se réapproprie la doctrine de « l'ivoirité » et engage contre Alassane et ses partisans une lutte sans merci. Mais, il perd les élections qu'il organise en 2000. Celles-ci sont remportées par Laurent Gbagbo, opposant historique. A son tour, ce dernier fait sienne la doctrine de « l'ivoirité ». Le pays glisse dans la violence politique. Une tentative de coup d'Etat en 2003 échoue et se transforme en rébellion. Les rebelles occupent tout le Nord du pays et font de Bouaké, deuxième ville du pays et important carrefour commercial, leur base. Divisée en deux parties, la Côte d'Ivoire est victime de son nationalisme. Le pays est plongé dans une situation économique très inquiétante aussi bien pour les Ivoiriens que pour les voisins qui craignent qu'elle ne soit le prétexte à une seconde dévaluation du franc C.F.A.. Les conséquences de ce nationalisme sont particulièrement amères pour les « Julia » dont non seulement la citoyenneté est remise en cause, mais aussi et surtout le droit à l'existence menacé.

Les conséquences socio-économiques de la crise identitaire

Inventé dans le but de barrer la route à Alassane Dramane Ouattara, le concept de « l'ivoirité » va être réapproprié par de nombreux ivoiriens, à la faveur des avatars de la recomposition sociale et des inquiétudes identitaires, de la crise économique et des luttes politiques pour la conquête du pouvoir. Très vite, « l'ivoirité » devient synonyme de xénophobie et d'islamophobie (Gary-Toukara, D, 2005, pp.609-618). Une des conséquences directes de la crise de « l'ivoirité » est le développement de la pratique du « racket » par les forces de l'ordre et de sécurité à l'encontre des populations d'origine étrangère. Même les populations ivoiriennes de souche ne sont pas à l'abri de ces tracasseries³⁶. Les barrages de contrôle d'identité se sont du coup multipliés sur les voies de communication, mettant en cause la libre circulation des biens et des personnes à l'intérieur du territoire ivoirien. C'était là une entrave aux activités commerciales.

En effet, les activités commerciales qui assurent l'intégration économique avec les pays limitrophes sont sérieusement ébranlées. Les pays voisins, le Burkina Faso et le Mali, se sont détournés du port d'Abidjan au profit de ceux de Takoradi (Ghana), de Lomé (Togo) et de Porto-Novo (Bénin) où les tracasseries policières ne manquent pas mais existent à un degré moindre par rapport à la Côte d'Ivoire. Du coup, Bouaké,

³⁶ Une collègue ivoirienne appartenant à l'ethnie baoulé nous a rapporté une anecdote à ce sujet au cours d'un atelier de formation en gestion des conflits, tenu à Kaya (Burkina Faso) en ... Un jour à Bouaké, des cousines à elle avait emprunté un taxi. Sur leur chemin, elles sont arrêtées par des forces de l'ordre pour poste d'identité. Ayant présenté leurs pièces d'identité ivoirienne, elles furent surprises de se voir traitées d'étrangères. Elles portaient des boubous en bazin, à la mode malienne ! Pour vérifier qu'elles étaient réellement des ivoiriennes, un des éléments du poste de contrôle leur demanda de parler du baoulé. S'étant soumises à cette vérification, elles se virent signifier qu'elles se font un tort en s'habillant comme des étrangères. Un autre ami, fonctionnaire international à la BCEAO à Dakar et ivoirien de nationalité, se voit racketter par les forces de l'ordre, à l'aéroport d'Abidjan, sans motif valable.

qui devait sa prospérité commerciale au trafic entre les villes du Sud, Abidjan en particulier, et les pays voisins, sombre dans un marasme économique. Cette situation a des conséquences dans les villes de l'Ouest du Burkina Faso dont l'économie est rivée à celle de la Côte d'Ivoire. Bobo-Dioulasso, qui n'a pas encore fini de panser les plaies de son économie provoquées par le départ de la frange dynamique de ses Jula, est particulièrement frappée par cette crise ivoirienne.

Conclusion

Le micro-nationalisme en Afrique de l'Ouest est une conséquence de la colonisation, elle-même un produit de l'expansion du capitalisme européen à la fin du XIX^e siècle. Se substituant à la traite des noirs, la colonisation a imposé de nouvelles conditions politiques d'évolution aux peuples africains. C'est ainsi que pour les nécessités de la domination coloniale, des territoires ont été créés, avec des frontières artificielles tracées au mépris des réalités africaines. A la faveur des luttes d'émancipation politique, à partir de 1946, ces territoires ont servi de cadre d'expression aux mouvements nationalistes. Le commerce inter-régional ouest-africain, qui a permis, pendant des siècles, l'intégration des peuples dans un vaste espace économique, a fait les frais des micro-nationalismes. Les cas pris au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire illustrent parfaitement les difficultés d'adéquation entre les cadres d'expression de ces micro-nationalismes et les espaces commerciaux nécessitant des espaces beaucoup plus vastes. Enlisés dans des considérations ethniques, régionalistes, religieuses, les micro-nationalismes en Afrique nous interpellent. La renaissance africaine, un vieux projet panafricaniste, mais toujours actuel au regard des défis de la mondialisation, est-elle possible, pour quand et comment ? Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire semble avoir compris les méfaits du micro-nationalisme, du moins si l'on a présent à l'esprit les efforts déployés pour « recoudre le pays » et établir la paix. Mais les autres Etats ouest africains sont-ils à l'abri de ce qui s'est passé dans ce beau pays ? Les Africains méditent-ils sur cette expérience ivoirienne de « l'ivoirité » pour repenser un autre nationalisme ? Ne faudrait-il pas inventer un nationalisme qui ne soit pas ancré dans un ethnocentrisme quelconque ? Ne faudrait-il pas inventer une nouvelle citoyenneté qui permette de vivre ici et d'avoir des « parents » ailleurs, de porter des patronymes transethniques transnationaux sans être inquiet pour autant pour notre appartenance à tel ou tel territoire ? Ne faudrait-il pas assurer à l'intérieur de nos frontières artificielles des cadres d'intégration économique, sociale et politique ? Ne faudrait-il pas favoriser davantage le développement des échanges inter-régionaux, sans mettre fin aux échanges avec le reste du monde ?

Sources et bibliographie

Sources

A. Archives

a. Archives nationales du Burkina Faso. Présidence du Faso.

- Rapport économique annuel du cercle de Bobo-Dioulasso, année 1959, ANPF, dossier non classé.
- Renseignement au sujet de l'état d'esprit de la population bobolaise, République de Haute-Volta, Ministère de l'Intérieur, Direction des Services de Police, Bobo-Dioulasso, N° 311.SU/C., 25/07/1959, ANPF, 3 H1 a.
- Renseignement au sujet du désaccord dans la collectivité des originaires de Bobo-Dioulasso, République de Haute-Volta, Ministère de l'Intérieur, Direction des Services de Police, Bobo-Dioulasso, N° 267 R./SU.C., 09/07/1959, ANPF, 3 H1 a.
- Renseignement au sujet de la réunion des notables de Dioulassoba à propos du conflit des deux grandes mosquées de Bobo-Dioulasso, République, de Haute-Volta, Ministère de l'Intérieur, Direction des Services de Sécurité, Bobo-Dioulasso, N° 311.SU/C., 11/08/1964, ANPF, 3 H 1 a.
- Notice de renseignements sur les deux grandes mosquées de Bobo-Dioulasso, République, de Haute-Volta, Ministère de l'Intérieur, Direction des Services de Police, Bobo-Dioulasso, N° 836. SU.C., 03/08/1964, ANPF, 3 H1 a.
- Renseignement sur la fête du Mouloud à Bobo-Dioulasso, République, de Haute-Volta, Ministère de l'Intérieur, Direction des Services de Police, Bobo-Dioulasso, N° 679 R./SU.C., 05/09/1960, ANPF, 3 H1 a.
- Renseignement au sujet de la réunion des notables de Dioulassoba à propos du conflit des deux grandes mosquées de Bobo-Dioulasso, République, de Haute-Volta, Ministère de l'Intérieur, Direction des Services de Police, Bobo-Dioulasso, N° 434.R/SU.C., 11/08/1964, ANPF, 3 H1 a.
- Renseignement au sujet du litige de Mosquée à Bobo-Dioulasso, République, de Haute-Volta, Ministère de l'Intérieur, Direction des Services de Police, Bobo-Dioulasso, N° 311.SU/C., 25/07/1959, ANPF, 3 H1 a.

b. Archives nationales du Sénégal

Archives Nationales du Sénégal, Gouvernement général de l'AOF, Côte d'Ivoire, année 1946, Rapport politique, 2 G 46/28

Archives Nationales du Sénégal, Gouvernement général de l'AOF, Haute-Volta, année 1948, Rapport politique, 2 G 46/34

Archives Nationales du Sénégal, Gouvernement général de l'AOF, Soudan, année 1946, Affaires politiques, Rapport politique annuel, 2 G 46/21

Archives Nationales du Sénégal, Gouvernement général de l'AOF, Soudan, année 1947, Affaires politiques, Revue trimestrielles des événements, 1947, 2 G 47/143

Archives Nationales du Sénégal, Gouvernement général de l'AOF, Soudan, année 1947, Affaires politiques, Revue trimestrielles des événements, 1947, 2 G 47/142.

Presses

YAMEOGO, M, « Discours prononcé le 2 Janvier 1996 en langue mooré contre Joseph Ouédraogo en fuite », traduit par Norbert Zongo, in Carrefour Africain, n° 1060 du 6 Janvier 1989.

Bibliographie

- AUDOUIN J. & DENIEL R.**, L'islam en Haute-Volta, L'Harmattan/INADES, Paris, 1978, 129 p.
- AMSELLE J.-L. & M'BKOLO E. (Éd)**, Au cœur de l'ethnie, Ed La découverte, Paris, 1985, 226 p.
- BALIMA A.-S.**, Légendes et Histoire des peuples du Burkina, Paris, J.A./Conseil, 1996, 403 p.
- BANTENGA M. et al. (Éd)**, La reconstitution de la Haute-Volta, L'Harmattan Burkina, Ouagadougou, 2010, 415 p.
- CENIVAL (de) et MONOD T.**, Description de la Côte d'Afrique, de Ceuta au Sénégal, par Valentim Fernandes (1506-1607), Paris, 1938.
- COULIBALY D.O.**, Combat pour l'Afrique, Edité par GERARD, C., N.E.A./Présence Africaine, Abidjan-Paris, 1988, 531 p.
- CUTOLO A.**, « Populations, citoyennetés et territoires. Autochtonie et gouvernementalité en Afrique ».in, Politique Africaine, Les enjeux de l'autochtonie, n° 112, Décembre 2008.
- DIABATE T.V.**, L'évolution d'une cité commerciale en région de savane : le cas de Kpon, thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Paris I, 1988.

- DIALLO S.**, Houphouët-Boigny. Le médecin, le planteur et le ministre (1900 (?)_1960, Ed ; Groupe Jeune Afrique, Paris, 1993, 191 p.
- DOZON J.-P.**, Les Bété, une création coloniale, in AMSELLE, J-L & M'BKOLO, E (Eds), Au cœur de l'ethnie, Ed La découverte, Paris, 1985, 226 p.
- FOFANA L.**, Côte d'Ivoire : Islam et sociétés. Contribution des musulmans à l'édification de la nation (XI^e-XX^e siècle), Les Editions du CERAP, Abidjan, 2007, 154 p.
- GARY-TOUNKARA D.**, « *La communauté musulmane et la quête de l'égalité politique dans la Côte d'Ivoire de l'ivoirité (1993-2000)* », in GOMEZ-PEREZ, M., *L'Islam politique au sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*, Ed. Karthala, Parais, 2005.
- GOMEZ-PEREZ M.**, L'Islam politique au sud du Sahara. Identités, discours et enjeux, Ed. Karthala, Parais, 2005, pp. 601-620.
- GUISSOU B. L.**, « 4 septembre 1947 – 4 septembre 2007 : la constitution de la colonie française de la Haute Volta, il ya 60 ans in cahiers du CERLESHS n°31, 2008, Université de Ouagadougou pp. 39-53.
- GUISSOU B. L.**, « Identité, sécurité et renégociation de l'appartenance nationale en Afrique de l'Ouest : réflexions d'un burkinabé sur la crise en Côte d'Ivoire » in *cahiers du CERLESHS* n° 27, 2007, Université de Ouagadougou.
- HIEN P. C. et PALM J.M.D.** « Particularismes identitaires et construction nationale au Burkina Faso de 1919 à nos jours » *Annales de l'Université de Ouagadougou*, Série A, Lettres, Sciences Humaines et Sociales, 2009, vol.009, pp. 237-263.
- HIEN P. C.**, « L'enjeu ethnique dans le jeu politique au Burkina Faso : du temps des royaumes et chefferies à celui de l'Etat nation en construction », *Cahiers du CERLESHS*, Lettres, Sciences humaines et sociales, Tome XXIV, n° 32, février 2009, pp.187-213.
- KABA. L.**, The Wahabiyya. Islamic reform and politics in French West Africa, North-western University Press, Evanston, 1974.
- KA'TI M.**, *Ta'rikh al-Fattash*. Traduit de l'arabe par O HOUDAS & DELAFOSSE, M, 2e édit. Adrien-Maisonneuve, Paris, 1964.
- KI-ZERBO J.**, A quand l'Afrique, Entretien avec René Holenstein, Ed. de l'Aube, Le Château du Moulin, 2003, 197 p.
- KI-ZERBO J.**, Repères pour l'Afrique, Ed. Panafrika, Silex/Nouvelles du Sud, Dakar, 2007, 214
- KI-ZERBO J.**, Histoire de l'Afrique, d'hier à demain, Hatier, Paris, 1978.
- KODJO N.G.**, Le royaume de Kong, thèse pour le doctorat d'Etat, Université d'Aix-en-Provence, 1986.
- MARTY P.**, L'islam en Côte d'Ivoire, Ed. Léroux, Paris, 1922.
- PALM D. J.-M.**, « La double nationalité au sein du Conseil de l'Entente (1965) : velléités unitaires ou manipulation politique du président ivoirien ? », in *Annales*, nouvelle série, vol. 003, Série A, Lettres, Sciences Humaines et Sociales, Université de Ouagadougou, 2006, pp. 315-329.
- PALM J-M**, Le RDA en Haute-Volta, Ed. DIST/CNRST Burkina Faso, Ouagadougou, 2011, 343 p.
- PERSON Y.**, « *En quête d'une chronologie ivoirienne* », in VANSINA, J., MAUNY, R. & THOMAS, L.V., *The historian in tropical Africa*, Oxford University Press for the International African Institute, 1964, pp. 322-337.
- PERSON Y.**, Samori. Une révolution dyula. I.F.A.N., Dakar, tI : 1968, t II : 1970, t III : 1972.
- SANNEY L.**, The origins of clericalism in West Africa, in *Journal Of African History*, vol. XVII (1), 1976.
- SAVADOGO M.**, « *L'intervention des associations musulmanes dans le champ politique dans la Côte d'Ivoire de l'ivoirité* » in GOMEZ-PEREZ, M., *L'Islam politique au sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*, Ed. Karthala, Parais, 2005, pp. 583-600.
- SEMI-BI Z.**, Ouezzin Coulibaly, le lion du RDA, Ed. Presses universitaires de Côte d'Ivoire, Abidjan, 1995, 249 p.
- TRAORE B.**, Histoire sociale d'un groupe marchand : les Jula du Burkina Faso, thèse pour le doctorat unique, Université de Paris, 1996.
- TRAORE B.**, « *Islam et politique à Bobo-Dioulasso, de 1940 à 2002* », in GOMEZ-PEREZ, L'islam politique au sud du Sahara. Identités, discours et enjeux, Karthala, Paris, 2005, pp. 417-444.
- TRAORE B.**, « Histoire et toponymie dans l'Ouest du Burkina Faso », in *Journal des Africanistes*, 77-1, 2007, 75-111, pp. 98-100.

TRAORE B., 2012., « Al-hajj Muhammad Al-Mustafa Fodé Mory, dit Marhaba Saganogho (1891-1981) : La quête de positionnement d'un lettré musulman à Bobo-Dioulasso », in Odile GOERG et Anna PONDOUPOULO (sous la direction de) *Islam et sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire*. Un parcours en compagnie de Jean-Louis TRIAUD, édition Karthala, Paris pp. 237-267.

TRAORE B., « Islam, facteur d'intégration et enjeu des luttes d'influence de personnes et politiciennes à Bobo-Dioulasso », in WERTHMANN, K & SANOGO, M.L, *Urbanité et appartenance en Afrique. Le cas de Bobo-Dioulasso*, à paraître à Karthala.

TRIAUD J.L., « *Ligne de force de la pénétration islamique en Côte d'Ivoire* », in *Revue des Etudes Islamiques*, 1974, n° 42, pp. 123-160.

TRIAUD J.L., « *La question musulmane en Côte d'Ivoire (1893-1939)* », in *Revue d'Histoire d'Outre-Mer*, 1974, t. LXI, N° 225.

VOLTOLINA K., L'éclatement de la Fédération du Mali (1960) : d'une Fédération rêvée au choc des réalités, revue *Rahia*, Collection « *Clio en Afrique* », n° 23, 2077.

WILKS I., « *Wangara, Akan and Portuguese in the fifteenth and sixteenth centuries. I, the matter of Bitu* », in *Journal of African History*, XXIII (4), 1982, pp. 333-349).

WILKS I., « *The transmission of Islamic learning in West Africa* », in GOODY, J. (Editor), *Literacy in traditional societies*.